



*Solidaires Finances Publiques*

**VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Déclaration liminaire au CTL du 10 février 2014

Monsieur le président,

Il y a un an, nous vous lisions dans cette instance une déclaration liminaire intitulée « j'ai fait un rêve... ».

Souvenez-vous :

- ce rêve où l'expression « dialogue social » n'aurait pas lieu d'exister, chacun se comportant en adulte, dans l'intérêt exclusif de la collectivité et en s'exprimant librement ;
- ce rêve où la Direction agissait en toute transparence (en communiquant les documents et en informant les agents à l'avance, etc., pour ne pas créer inutilement de situations anxiogènes et faciliter la vie de chacun) ;
- ce rêve où la Direction avait de la considération pour les agents, plutôt que de les déplacer comme des pions afin de colmater des fuites... sans leur verser de prime d'EDRA ou d'EMR de surcroît (et après les avoir formés, pour rien !) ;
- ce rêve où la Direction se comportait ENFIN comme il se doit, en se déplaçant aux funérailles de nos collègues ;
- ce rêve où la sécurité et les conditions de travail étaient un souci constant de la direction ;

Mais finalement le cauchemar est toujours là.

Notre Direction départementale n'a AUCUN RESPECT pour les agents :

- car, désormais, on leur annonce - **à la veille de Noël !!!** - qu'ils seront affectés dans un autre service à leur retour de congé le 2 janvier ;
- ou alors on les affecte d'office à 1h30 de chez eux, alors qu'il y avait des postes vacants sur 3 des 10 vœux qu'il avait exprimé.

Que voulez-vous, pour vous, les agents du Val-de-Marne ne sont que des curseurs, que l'on déplace en fonction des indicateurs à atteindre !!!

- et que dire de l'autorisation exceptionnelle d'absence offerte pour le pont du 10 mai 2013, afin de remercier les agents pour les nombreux efforts consentis ces dernières années... avant de la supprimer, et de façon rétroactive, tant qu'à faire !

Mais le plus grotesque était à venir : oui mais c'est pas ma faute ; ça vient d'en haut ; je peux pas vous communiquer le courrier car il y a une partie personnelle ; mais je vais voir si je peux vous accorder autre chose à la place pour 2013 ou 2014 ; puis lors du CTL emplois du mois de janvier « ce que j'ai accordé, je peux le retirer » ; finalement, le résultat est bien là : les ponts naturels soumis à ce CTL ne prévoient nullement le « remerciement » pour 2014, pas même une simple consultation des agents (pourtant pratiquée dans les autres départements et alors que nous vous l'avons demandé à plusieurs reprises).

Vous comprendrez donc aisément que, après avoir saisi la CADA, c'est désormais une assignation devant le Tribunal administratif que vous allez recevoir. (Car nous, représentants de Solidaires Finances publiques Val-de-Marne, n'avons qu'une seule parole !).

- Mais notre belle Direction n'a pas plus de respect envers les représentants des agents car, une fois de plus, ce CTL ne fait pas exception à la tradition val-de-marnaise d'envoi des documents en extrême date limite. Il n'y a pas à dire : rappelez-moi, **le changement, c'était pour quand déjà ?!**

Mais, face à une telle exemplarité, cette philosophie nauséabonde se décline de plus en plus au niveau local :

- face au manque d'agents, des chefs de service tentent d'imposer des conditions de plus en plus restrictives à la prise de congés : si cela continue, il faudra bientôt inscrire les congés de maladie... sur le planning prévisionnel ! ;
- d'autres demandent aux stagiaires d'être aussi opérationnels que les deux collègues qu'ils remplacent suite à leur départ à la retraite ;
- et ATTENTION : on n'hésite pas à lever l'épée de Damoclès de la titularisation ou de la notation pour « recadrer » les agents qui oseraient rappeler qu'ils sont humains et ont des droits (dont le droit à congés) !
- pire, on va même jusqu'à tenter de manipuler les agents, notamment en propageant de fausses rumeurs, afin qu'ils s'attaquent entre eux (que voulez-vous : on tente de diviser pour mieux régner... drôles de méthodes managériales, non ?!?).

Mais il y a urgence à changer de cap car :

- le rapport du médecin de prévention est sans appel : la souffrance au travail est désormais telle, que les collègues en parlent désormais ouvertement (et mêmes les chefs de service sont concernés) !
- les commissions de réforme se multiplient (au-lieu de 2 à 3 par an... il y en a désormais une par mois !)
- nous découvrons la signification du mot « burn out » et devons rendre visite aux collègues séjournant en hôpital psychiatrique ;
- et que dire de la volonté de commettre l'irréparable...

Discrimination raciale, discrimination syndicale, harcèlement moral, peut être même harcèlement sexuel, mise en danger délibérée de la vie d'autrui, illégalité, agression entre collègues, mépris sont des (gros) mots que nous pensions ne jamais entendre au sein de la fonction publique et encore moins dans notre département. Et pourtant, voilà le bilan 2013 de la DDFiP du Val-de-Marne...

Face à un tel ras-le bol général, les collègues **nous ont expressément mandatés** pour :

- ne pas siéger aujourd'hui ;
- vous remettre non pas une, ni deux, mais bien trois pochettes entières de pétitions contre les suppressions d'emplois, ainsi que celle des SIE (signée par plus de 86 % des agents, alors qu'elle a circulé pendant les congés de fin d'année !);
- mais aussi pour vous déposer cette gerbe.

D'ailleurs, malgré les 4 décès survenus en 1 an, ce sera la première fois, Monsieur le Directeur, que nous pouvons déposer une gerbe de fleurs en votre présence.

**Mais, avant de nous retirer pour rendre hommage à la disparition du respect des agents, de leurs représentants et de la parole donnée, un dernier mot** pour vous inviter, Monsieur le Directeur ainsi que vos si nombreux et proches collaborateurs, à venir faire de l'accueil pendant une semaine, durant une campagne (IR, recouvrement, relance TVA, etc., et pas après l'échéance, contrairement aux visites de vos confrères de la centrale !).

Cela vous permettra de comprendre l'urgence qu'il y a à immédiatement faire cesser les suppressions d'emplois et à mettre fin aux souffrances au travail !

Et qui sait, vous aurez peut être ainsi l'idée « d'offrir » la journée du 30 mai afin de leur permettre de souffler !

Nous remercions également les collègues de Créteil qui se sont joints à nous.

